



Casablanca, vendredi 18 mars 2022

LA PREMIERE ET LA DEUXIEME TRANCHE DE LA BOURSE 2021-2022 SERVIE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION

L'OFPPT annonce le versement de la première et de la deuxième tranche de la bourse au titre de l'année de formation 2021-2022, à partir du vendredi 18 mars 2022, au profit des stagiaires en 1^{ère} et 2^{ème} année de formation.

Cette opération bénéficiera à l'ensemble des stagiaires boursiers qui poursuivent leurs formations dans les niveaux de Technicien et Technicien spécialisé relevant des différents établissements de formation professionnelle, pour une enveloppe budgétaire de plus de 25 MDH.